

**COMMUNE
DU
BOUCHET-MONT-CHARVIN**

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN
Tél 04 50 27 50 77
Fax 04 50 27 54 10

e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le douze mai deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 mai 2023
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 8
Nombre de conseillers votants : 8
Résultats des votes : pour 8 contre 0 abstention 0

Présents : Monique BARDET, Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL.

Absents (excusés) : Sébastien DRION, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE
Mireille TISSOT-ROSSET a donné pouvoir à Monique BARDET.
Denis ZUCCONE a donné pouvoir à François THABUIS.

Monique BARDET a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Etat d'assiette des coupes pour l'exercice 2023. DEL_05322023

Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'Office National des Forêts relative au programme des coupes de bois pour l'exercice 2023, à savoir la coupe sur les parcelles H et I.
Il précise qu'il s'agira d'une vente de bois sur pied.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** cette proposition ;
- **DEMANDE** que la destination de ces coupes soit conforme aux indications portées au tableau ci-après annexé.

Le douze mai deux mille vingt-trois.

Le Maire,
Franck PACCARD



La secrétaire de séance,
Monique BARDET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 22/05/2023
- de sa publication le 22/05/2023 .

Le Maire,
Monsieur Franck PACCARD





Agence territoriale de Savoie Mont Blanc

COMMUNE DE BOUCHET-MONT-CHARVIN

Mme ou M. le Maire
Mairie 28 route de Serraval
74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN

Proposition d'Etat d'Assiette pour la campagne 2023

Forêt de : BOUCHET-MONT-CHARVIN

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation						
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance		
H	IRR	158	3,6	2022	2023	ONF-SA - Conséquence de chablis et dépérissement		X						
I	IRR	60	4	2013	2023	ONF-RE - Retard exploitation		X						
N	IRR	165	6	2020	2024	ONF-CF - Raison sylvicole- Niveau du capital forestier								

(1) Type de coupe : AMEL Amélioration, EM Emprise, IRR irrégulière, AS sanitaire, RA rase, SF taillis sous futaie, TS taillis simple, RGN régénération

(2) non fixée = coupe prévue à l'aménagement sans année fixée

(3) Proposition de l'ONF : SUPP. proposition de suppression ; voir le technicien ONF pour précisions sur les motifs de report ou suppression

(4) A indiquer si différente de celle de l'ONF et à justifier dans la délibération. Si volonté de supprimer le passage en coupe, mettre "suppression"



Le Bouchet-Mont-Charvin
Le 17/04/2023.
Mr PACCARD F. Le Maire.